

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD D'UN USAGE CONDITIONNEL

Propriété sise au 617, rue de Fontainebleau (lot 3 283 232) secteur Saint-Étienne-de-Lauzon

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest qui se tiendra le **mercredi 20 janvier 2021, à 18 h 30**, à *huis clos* et par visioconférence, le conseil statuera sur la demande suivante :

- Permettre un logement additionnel au rez-de-chaussée de l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée.

Conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil d'arrondissement, **est remplacée par une consultation écrite** annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande d'un usage conditionnel aura lieu du **5 janvier 2021 au 19 janvier 2021**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit (remplir le [formulaire](#)) sur cette demande d'un usage conditionnel et nous le faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de l'avis.

Donné à Lévis, le 5 janvier 2021

(Signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service

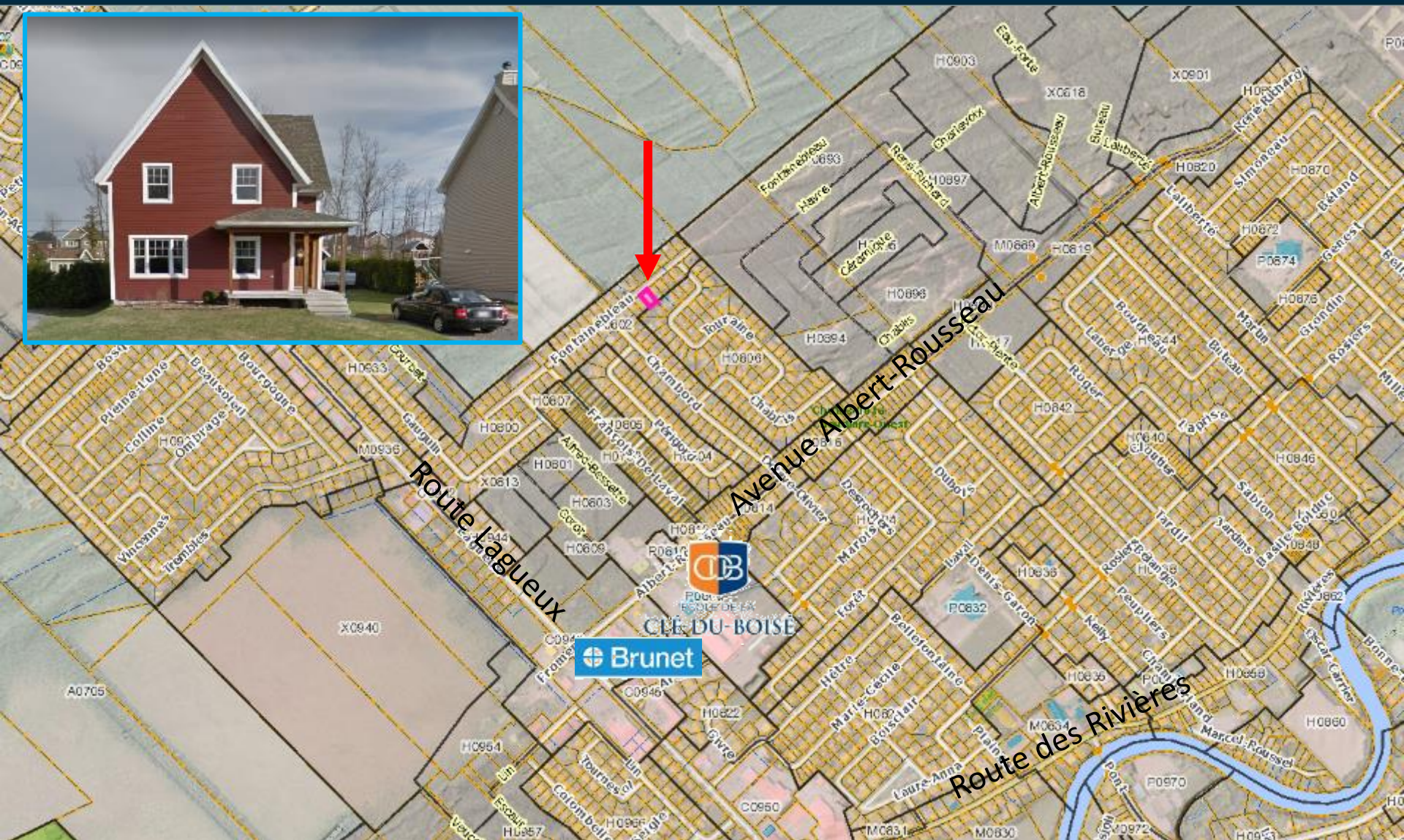


Demande :

La demande vise à permettre au 617, rue Fontainebleau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon, lot 3 283 232, un logement additionnel au rez-de-chaussée de l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée.

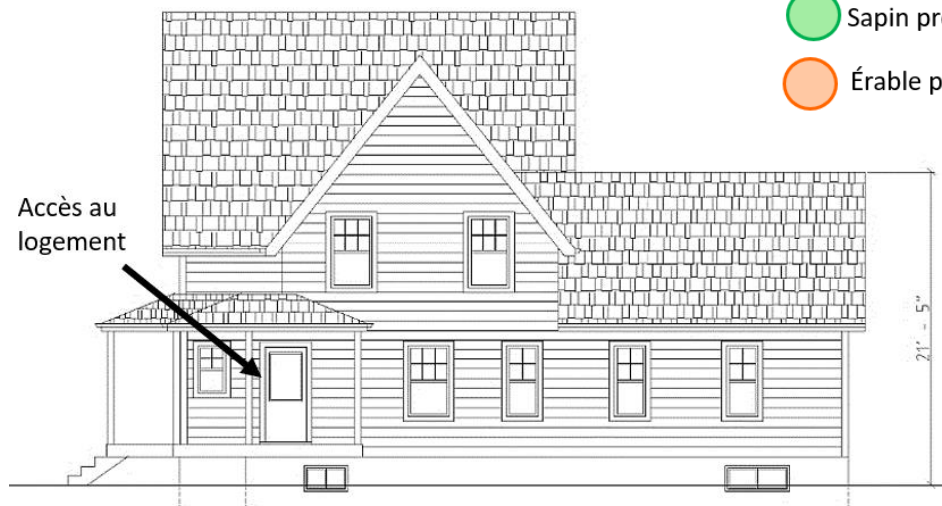
Informations

Localisation :	Rez-de-chaussée	Agrandissement cours latérale droite et arrière (partie du mur arrière)
Accès :	Côté droit	
Nombre de pièces :	3 – 1/2	cuisine - salle à manger, salon, chambre et salle de bain.
Stationnement :	Existant :	2 cases
	Projeté :	
Aménagement paysager :	<p>Nombre minimum d'arbres requis au zonage : 4, dont 1 en cour avant.</p> <p>Existant : Haie de cèdres qui borde le terrain et plate-bande en cour avant.</p> <p>Plantation projetée : 4 arbres, 2 sapins en cour avant et 2 érables en cour arrière.</p>	
Rénovation :		
Autres informations :	<p>Agrandissement de 15'-10" (4,8 mètres) x 41'-4" (12,6 mètres) au rez-de-chaussée en cour latérale droite et cour arrière.</p> <p>Agrandissement à l'étage pour le propriétaire occupant.</p>	





Élévation avant



Élévation droite

- Sapin projeté
- Érable projeté

